

Paris le 25 avril 2019

Monsieur le ministre

Au nom d'A&I UNSA j'ai l'honneur de présenter à votre examen les résultats du questionnaire « adjoints gestionnaires d'EPLÉ » que nous avons réalisé auprès de l'ensemble de nos collègues.

Ce questionnaire est le premier d'une série qui concernera à terme tous les secteurs d'activité des personnels administratifs de catégorie C, B et A de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse et des Sports afin de **donner la parole à ceux pour qui elle est rare et peu entendue**.

S'agissant du gestionnaire d'EPLÉ, nous pensons que les résultats, avec plus de 3500 réponses, sont représentatifs d'une profession qui sous l'autorité du chef d'établissement représentant de l'État exerce à la charnière des politiques publiques d'éducation conduites par l'État en partenariat avec les collectivités locales, départements et régions.

Au moment où la fonction publique est engagée dans une réforme dont nous ne partageons pas, vous le savez, les objectifs notamment en matière de dialogue social, il nous semble important qu'un syndicat réaffirme son rôle qui est de revendiquer mais également d'informer et d'alerter.

La première information ne vous étonnera pas. C'est celle d'une **profession fortement féminisée** dont la prise en compte doit s'inscrire dans le travail conduit par la DGRH sur l'égalité femmes/hommes.

La seconde information vient renforcer notre **revendication d'une juste reconnaissance et requalification de certains de nos collègues**. Alors que l'emploi d'adjoint gestionnaire est défini de catégorie A, plus d'un tiers de celles et ceux qui l'exercent sont de catégorie B, voire C.

Une seconde série d'informations va dans le sens de **l'unité de l'EPLÉ dans la mise en œuvre des politiques en faveur des élèves et étudiants**. Nos collègues demeurent très attachés à leur qualité de fonctionnaire d'État, ils aiment leur métier, le jugent utile en dépit des aléas et variations que peuvent lui faire subir les choix des collectivités de rattachement et, globalement, entretiennent de bonnes relations au sein des équipes de direction.

En termes d'alertes, cependant, il nous semble nécessaire d'insister auprès de vous sur les aspects suivants : **la perte de confiance vis à vis de la hiérarchie ; le défaut de formation ; le manque de moyens notamment humains pour exercer les missions confiées ; l'inquiétude sur l'avenir des missions confiées.** De ce point de vue, un rapport récent de l'IGAENR qui incite à économiser des postes tout en redéfinissant les missions des adjoints gestionnaires n'est pas de nature à rassurer ces derniers.

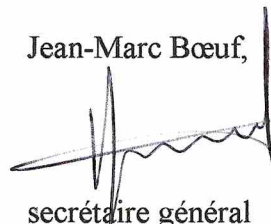
Lors de sa conférence de presse du 25 avril, le Président de la République a réaffirmé l'importance de la présence et de la qualité des services publics de proximité et, en cohérence avec ses propos mais en apparente rupture avec sa politique affichée jusqu'alors, s'est interrogé sur la pertinence de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires.

A son échelle, doté des moyens humains nécessaires, l'EPLÉ peut et doit pleinement jouer ce rôle de service public de proximité. Il ressort de notre enquête que les adjoints gestionnaires sont prêts à relever le défi pour peu qu'on ne les considère pas comme de simples outils logistiques de seconde main mais bien comme des cadres administratifs formés et reconnus au service de leur public, les jeunes.

C'est cette ambition - qui s'inscrit pleinement dans celles plus larges que nous portons pour l'ensemble de nos mandants, personnels administratifs C, B, A - que nous comptons bien, Monsieur le ministre, promouvoir et défendre auprès de vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc Bœuf,



secrétaire général